

C'est en fin de réalisation du palier N4 que le projet EPR voit le jour vers 1988.

L'ingénierie d'EDF (le SEPTEN) a bâti le Basic Design, puis son optimisation, le BDOP, de 1995 à fin 1998, date à laquelle le dossier a été transmis à une autre unité d'ingénierie, le CNEN, pour passer à la réalisation du projet.

L'idée de base de ce projet est de mettre en place une industrie européenne du nucléaire portée par deux industriels AREVA et SIEMENS, sur la base d'un nouveau réacteur, hybride entre les technologies Konvoi allemande et REP française.

Même si déjà FO Énergie et Mines avait attiré l'attention sur les risques liés à trop affaiblir le rôle central de l'ingénierie EDF comme **Architecte-ensemblier** au profit de celle du Constructeur AREVA, le projet ainsi porté restait viable techniquement et économiquement.

Mais le déroulement « normal » du Projet a été entravé par des considérations de politique industrielle, voire politiciennes.

A partir de 1992 et du traité de Maastricht, il y a imposition de l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité et du gaz (Art. 129B). Les directives européennes 96/92/CE du 19 décembre 1996 pour l'électricité sont transposées en droit français par le gouvernement par la loi 2000-108 du 10 février 2000.

Des raisons politiciennes conduisent aussi le gouvernement de l'époque à contrarier le démarrage du projet EPR.

Les traductions pratiques sont très concrètes :

- Au niveau de la gestion du personnel, l'ingénierie EDF ne voit aucun renouvellement, aucune continuité dans la gestion des compétences indispensables pour mener le projet EPR.
- Au niveau du partage des responsabilités entre EDF et les Constructeurs (AREVA, BOUYGUES notamment), la part belle est faite aux Constructeurs qui mettent en pratique, au pied de la lettre, la politique de la sous-traitance au moins-disant.

Ces deux « maladies » sont en place quand enfin le projet EPR-FA3 démarre en 2004, après le signal courageux donné par l'industrie finlandaise avec le projet EPR-OL3 en 2003.

A ces « erreurs politiques » sont venues s'ajouter des erreurs organisationnelles qui ont abouti à déposséder les métiers techniques au profit d'une gestion de projet couplée aux trois strates de réalisations dissociées (Niveau 1 EDF, Niveau 2 Sofinel et Niveau 3 constructeur).

La gestion contractuelle prend le dessus sur le règlement des problèmes techniques indissociables d'un prototype. L'ingénierie EDF est écartée du démarrage du Projet, les ingénieurs EDF se voient sommés de « bénir » des simples transpositions des documents OL3 en FA3.

Malgré les innombrables alertes des OS et des agents, rien n'y fait !

Il faudra attendre les premiers déboires industriels des Constructeurs (dès le coulage du radier à OL3, puis FA3...) pour voir enfin la Direction EDF mesurer l'ampleur des problèmes posés et décider alors de réinvestir des forces vives dans la maîtrise du Projet en embauchant massivement.

Par exemple, au CEIDRE (mais c'est généralisable aux autres unités), il y a eu des embauches massives (50 par an, soit 8 % du personnel), mais avec des problèmes de formation, les Tuteurs ayant déjà une grosse charge de travail. Des jeunes ont donc été lâchés dans la nature sans un compagnonnage efficace et avec une connaissance superficielle du vécu industriel.



De plus, vu le tissu industriel en France et le phénomène de sous-traitance, les fournisseurs sont dispersés sur tous les continents. Les déplacements et les visites en usines ont donc été optimisés, les inspections ont été allégées et sont réalisées par sondage, une partie est réalisée par les fournisseurs sur leurs sous-traitants. Les achats EDF n'ont pas toujours inclus la surveillance et certains fournisseurs font des difficultés pour les inspections.

C'est bien la cascade de sous-traitance qui a entraîné les déboires du liner de FA3 par exemple, le dernier incident sur les consoles du pont polaire y participe. C'est l'ASN elle-même qui a dû se fâcher pour **limiter à trois les niveaux de sous-traitance**.

C'est la perte de maîtrise des processus de qualification des matériels par EDF, qui rend si difficile la fourniture des Notes de Synthèse de Qualification pour l'ASN.

C'est l'autisme de Directeurs qui ont renoncé à la pensée libre pour ânonner des catéchismes de tenue des délais et des coûts que tout le monde savait impossible à tenir sur le terrain...

Pour FO Énergie et Mines, c'est clairement la **rupture voulue par les gouvernants avec la culture de Service Public**, avec le savoir-faire accumulé de 58 tranches construites avec des coûts et des délais qui ont impressionné le monde industriel, c'est clairement **la volonté constante de privatiser EDF et GDF** qui est la cause de ces dérives de coûts et de délais de l'EPR.

FO Énergie et Mines réaffirme, suite à son dernier congrès national de Nantes en juin 2012, son attachement à la renationalisation pleine et entière d'EDF.

FO Énergie et Mines considère que le moment n'est plus à s'apitoyer sur le chiffrage de l'EPR mais bien de tout mettre en œuvre pour :

- **Terminer cette tranche,**
- **Mettre en place les compétences d'ingénieries capables de faire face aux aléas industriels qui sont pour partie encore devant nous et préparer l'avenir avec les Nouveaux Modèles en cours d'élaboration au SEPTEN,**
- **Valoriser les seniors en fin de carrière pour transmettre leurs connaissances, développer le mi-temps attractif par exemple.**

Et enfin écouter et reconnaître les avis des agents et de leurs OS !

Construisons
notre avenir

